

# Jean-Baptiste Abraham Mallein (1743-1815)

## Note biographique

Par Anne Verjus

Jean-Baptiste Abraham Mallein est né à Grenoble le 12 août 1743.

L'histoire de Jean-Baptiste Abraham diffère assez sensiblement de celle des hommes du réseau habituel d'Antoine Morand de Jouffrey. Il raconte, dans son dossier de légion d'honneur, qu'il a servi dès l'âge de 16 ans dans un régiment français. Il a fait les trois dernières campagnes d'Hanovre et ne rentre en France qu'en 1762. Il avait alors, écrit-il, 18 ans.

Il étudie le droit, et exerce, pendant vingt ans, la profession d'avocat au Parlement de Grenoble.

Il se marie le 16 septembre 1779 avec Marie Louise Julie Pascal. Le couple aura un fils unique, Alexandre, né en 1780, qui se mariera avec la sœur cadette de Stendhal, Zénaïde Beyle le 30 mai 1815.

En 1788, il est nommé subdélégué de l'intendance du Dauphiné. Choisi comme juge de paix du canton de Grenoble en 1791, il sera destitué par Petit-Jean en l'an II. Il entre trois ans plus tard comme juge au tribunal civil de l'Isère, jusqu'à son élection, le 22 germinal an V, comme député de l'Isère au Conseil des Anciens.

Après le coup d'Etat de Napoléon Bonaparte, qu'il a soutenu, il est choisi pour représenter son département au nouveau Corps législatif, le 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799).

Le 18 pluviose an VIII (7 février 1800), il est nommé commissaire du gouvernement près le tribunal criminel de Grenoble.

C'est à ce moment là qu'on le croise dans la correspondance d'Antoine. Celui-ci l'a rencontré à Paris, et a rapidement compris qu'il était lié à un personnage clé dans l'avancement de son dossier d'exemption d'impôts : M. Royer, directeur des contributions à Grenoble, lui-même lié à un certain Jean-Baptiste Oyon, beau-frère de Hennet, chef de bureau au ministère des Finances responsable du rapport sur la question. Malheureusement, il le rencontre alors que lui et Royer sont sur le point de repartir pour Grenoble. Par chance, les voyageurs ont prévu de loger à Lyon. Antoine écrit alors à Magdeleine pour qu'elle les reçoive et leur offre ce qu'il appelle un « dîner de veuve » :

« J'ai été voir ce matin M. Mallein qui part pour Lyon demain matin avec son fils et M. Royer. Ils arriveront le cinquième jour qui sera si je ne me trompe jeudi, ils arriveront de bonne heure sans doute, ils comptent loger à l'hôtel du nord, si tu ne les vois pas le jeudi dans la soirée tu pourrais écrire à M. Mallein membre du corps législatif et l'engager à accepter ton dîner de veuve pour le lendemain avec son fils et M. Royer en lui disant que c'est le seul moyen de te procurer le plaisir de faire leur connaissance pendant le moment de leur séjour. Ils sont très pressés de se rendre à Grenoble mais si le défaut de places les oblige à séjourner un jour je serai bien aise que tu les reçoives et tous seuls, c'est le moyen de pouvoir causer un peu. (...) j'ai remis à M. Mallein un petit paquet de graines de choux avec un petit billet, le tout à ton adresse pour m'assurer qu'il ne passât pas sans te voir, il veut connaître mes enfants et en donner des nouvelles à leurs parents à Grenoble. »

[Lettre d'Antoine Morand de Jouffrey à son épouse Magdeleine Guilloud, du 25 avril 1801.](#)

Quelques jours plus tard, Antoinette le croisera à Grenoble :

« Je n'ai point reçu mon cher fils de visite de M. Mallein, il s'est contenté de m'envoyer quelques petits paquets et une lettre pour votre beau-frère, votre sœur s'est chargée de remettre l'un et l'autre. Il y a quelques jours, que me promenant avec un homme de sa connaissance, à qui il s'empessa de parler, je profitai de cet instant pour lui parler de vous, de vos affaires, des services que vous aviez rendus M. Royer, avec prière de l'engager à le continuer, dans sa correspondance, il me l'a promis, il me dit qu'il vous avait laissé en bonne santé, avec des espérances de succès dans vos affaires, il a vu votre femme à Lyon et paraît très content de sa bonne réception, il paraît qu'il n'est pas né visitant, M. Royer a des parents dans la maison où je loge, ils m'ont promis de l'engager à vous continuer ses bons offices. »

### Lettre d'Antoinette Levet à son fils Antoine Morand de Jouffrey, le 16 mai 1801.

Une partie de la famille du député, son frère en l'occurrence, vit au hameau de Cossey, à Claix, où la sœur d'Antoine Morand de Jouffrey, Eléonore Morand (épouse Besson) passe une partie de ses étés. Antoine Morand de Jouffrey fait référence à ce voisinage et à cette amitié dans l'une de ses lettres :

« M. Mallein est un oncle à madame de Rollin, et paraît un digne homme, il est au corps législatif, il a son fils avec lui. Ils retournent à Grenoble, le frère de ce M. Mallein est l'ami et le voisin à la campagne de mon beau-frère, il a bien voulu se charger pour lui de graines et autres commissions qu'il m'avait données ; je l'ai fort peu vu, parce que cela ne me menait à rien, mais je lui ai fait des visites d'honnêteté et ai diné avec lui chez Mme Perrier, la mère de Mme de Rollin. »

### Lettre d'Antoine Morand de Jouffrey à son épouse Magdeleine Guilloud, du 25 avril 1801.

Ce frère du député Mallein est également voisin des Beyle, ce qui facilitera sans doute l'alliance entre le fils du premier, Alexandre, et la sœur de Stendhal.

Membre de la légion d'honneur en l'an XII. On trouve sa fiche sous le nom de Charles Joseph Romain, né le 18 septembre 1753, ce qui est une erreur due à l'existence, dans son dossier, d'un extrait de naissance de son frère où il figure au titre de parrain, destiné à justifier l'orthographe de son nom.

Le 17 avril 1811, il est conseiller de la cour impériale de Grenoble. Lorsqu'il rédige sa demande pour accéder au statut de membre de la légion d'honneur, il indique qu'il exerce les fonctions de procureur général impérial de la cour de justice criminelle.

Il est l'oncle par alliance de Mme de Rollin (qu'on rencontre dans la correspondance d'Antoine), c'est d'ailleurs ainsi qu'Antoine le présente à Magdeleine : son épouse, Julie Pascal, est la sœur de Marie Charlotte Pascal, épouse Périer, mère de Mme de Rollin.

Il décède à Grenoble le 19 décembre 1815.

Lorsqu'Antoine, dans une lettre de 1821, indique que « le procureur du roi Mallein vient d'être mis à la retraite avec 1 300 francs de pension », il fait référence au frère d'Abraham Mallein, Charles Joseph Romain, né en 1753, qui était alors procureur impérial près le tribunal civil de Grenoble (voir la [lettre d'Antoine Morand de Jouffrey à son épouse Magdeleine Guilloud, le 9 juin 1821](#)).

Le directeur des contributions directes de Grenoble auquel Antoine Morand de Jouffrey fait référence dans la lettre du 25 avril 1801 est Joseph Etienne Royer-Dupré, père du futur ministre de la justice Ernest de Royer.

D'après Antoine, Royer-Dupré pouvait influer sur le chef de division du ministère des Finances, Hennet, par l'entremise de Jean-Baptiste Oyon, son beau-frère. De fait, Jean-Baptiste Oyon était marié avec Félicité Hennet de Goutel, la sœur de Anne Marie Virginie Hennet de Goutel, épouse d'Albert Joseph Ulpien Hennet (son cousin germain).

## Références bibliographiques

*Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire, 1789–1815*, par le Dr Robinet, Paris, p. 488.

Base de données des députés français depuis 1789

Voir également Anne Verjus, "Une informalité ordonnée : les « dîners de veuve » du couple Morand de Jouffrey", in Laurent Le Gall, Michel Offerlé, François Ploux (dir.), *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle XIXe-XXIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, pp. 209-224.